

INTITULE DU STAGE

Initiation à l'adaptation audiovisuelle d'un texte littéraire

Objectifs pédagogiques : Fournir aux artistes auteurs de l'écrit et du livre une initiation à la narration en images, en action et en sons.

- Donner des outils d'analyse et d'auto analyse de leurs propres textes
- Transmettre une méthodologie de travail par étape d'écriture
- Proposer une approche des contraintes de productions d'une fiction audiovisuelle, en vue de l'adaptation d'un récit littéraire en fiction audiovisuelle (TV ou Cinéma).

A partir de la même nouvelle, chaque stagiaire développera en atelier son propre projet d'adaptation pour aboutir à une première version de synopsis de 3 à 4 pages environ, une note des intentions d'adaptation, une ou deux scènes dialoguées.

Public concerné : Artistes auteurs de l'écrit et du livre, écrivains de fiction : romancier, auteurs de nouvelles, auteurs dramatiques, auteurs de dramatiques radiophoniques, scénaristes de BD...

Conditions d'accès :

- Etre auteur de l'écrit et du livre affilié à l'AGESSA
- Résider en Ile-de-France
- Ne pas bénéficier par ailleurs d'un droit à la formation en tant que salarié du régime général ou de l'intermittence (produire une attestation sur l'honneur).

Pré-requis : activité avérée d'auteurs de l'écrit et intérêt marqué pour la fiction audiovisuelle.

PROGRAMME

Ce stage est fondé sur une approche théorique de la scénarisation et de l'adaptation et sur une approche pratique de l'écriture scénaristique.

1/ L'approche théorique se déroule dans le cadre de cours magistraux où les stagiaires se familiarisent avec un certain nombre d'outils conceptuels. Cette approche théorique du scénario est confiée à des spécialistes en dramaturgie, en narratologie, (principalement issus de l'Université), en économie et droit du cinéma et de la télévision.

2/ L'approche pratique se déroule dans le cadre de « travaux pratiques » en atelier où les stagiaires se retrouvent en situation d'exécution. L'approche pratique du scénario est confiée à des scénaristes confirmés, en activité et possédant une expérience avérée dans la transmission à de futurs confrères, de leur savoir-faire. Ces scénaristes ont développé des modules de formation spécifiques à l'occasion d'expériences d'écriture, de direction de collection ou de série, ou en tant que consultant littéraire ou lecteur.

Principe pédagogique : une participation active

Le principe du stage est celui de l'atelier d'écriture avec un échéancier et un objectif concret de fin de parcours : aboutir à une première version d'un synopsis et d'une note des intentions d'adaptation d'une nouvelle commune à tous les participants. La pédagogie est basée sur l'échange des expériences avec le directeur d'écriture et surtout entre les stagiaires eux-mêmes, qui sont en position à la fois d'élèves mais aussi de partenaires. Chacun des participants est invité à lire le travail des autres. Analyser le texte de l'autre est un acte formateur essentiel qui permet de mieux interroger son travail ou de mieux repérer

ses propres lacunes, points forts ou acquis. Le partage des contributions et questionnements, liés à la pratique et l'expérience professionnelle spécifique de chacun, vient enrichir le travail de tous.

Détails des interventions théoriques

- Spécificités de l'écriture scénaristique : Qu'est-ce qu'une adaptation ? Le scénario comme une création à contraintes. Principes du langage audiovisuel et principes constitutifs d'un récit.
- Approche théorique du personnage de cinéma (Caractère/action/ dialogue).
- Présentation des outils dramatiques de base. Construction en actes et en actions.
- Repérer le sujet, le protagoniste et la métaphore visuelle d'une intrigue.
- Traduire la structure littéraire en structure dramatique.
- Trahir l'écrit / Traduire en images.
- Les étapes d'écritures : pitch / synopsis / séquencier ; continuité dialoguée, scène et séquence (avec remise d'exemples des étapes d'écriture sur une même œuvre de fiction TV).
- Spécificité du dialogue au cinéma et à la télévision.
- Comprendre les contraintes de production d'une fiction audiovisuelle et les prendre en compte dans son écriture.
- Mettre en place des intentions d'écriture en fonction du média : la note d'intentions d'adaptation.
- Approche du droit d'auteur pour un œuvre de collaboration / droit moral et droit patrimonial des coauteurs/ répartition et partage des droits de diffusion / la recette proportionnelle.

Détails des travaux dirigés :

- Etablir la fiche de lecture d'un texte littéraire.
- Repérer les points forts et les points faibles d'un récit en action.
- Technique d'écriture : pitch dramatique et thématique.
- Technique d'écriture : écrire une scène (écrire pour le visuel : montrer et non pas raconter).
- Rédiger un synopsis.
- Présenter son projet sous forme de pitch oral pour « décoller du papier ».
- Présenter de manière professionnelle ou standard chaque étape d'écriture d'un scénario.

Entre chaque session d'atelier, un temps de développement, de travail personnel est accordé pour permettre l'écriture des exercices proposés et du synopsis de la nouvelle.

Identités et profils intervenants

Pascale Rey Scénariste et consultante, présidente de Dreamago ; **Fabien Bouilly** Universitaire spécialiste en dramaturgie ; **Jean Marie Roth** Théoricien, auteur de « L'écriture de scénario » ; **Claire Jouselin** Lectrice ; **Isabelle Blanchard** Scénariste et consultante ; **Christophe Pascal** Avocat spécialiste du droit d'auteur ; **Un producteur.**

Nombre de sessions : 1 Effectif : 8 Dates précises : **du 14 juin au 13 juillet 2010**
(soit les : 14, 15, 16, 17, 22, 25 juin ; les 1, 2, 8, 13 juillet)

Informations et contacts

Lieu de formation : CEEA – 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques - 75014 Paris.

Marie Laure LOTTI : 01 44 07 91 00 / Courriel : marielaure@ceea.edu

Avec le soutien de :

